

Reflets de

La Tour



Administration communale

Tél. 032 436 10 70 – Fax 032 436 10 79 – E-mail : commune@courrendlin.ch

JOURNAL LOCAL PUBLIÉ PAR LA COMMISSION CULTURE ET SPORT DE COURRENDLIN

Parution trimestrielle

N° 128

Juin 2020

Editorial Les nouveaux départs

C'est en cette période particulière en de nombreux aspects qu'il m'a été proposé de rédiger l'édito de la présente édition du journal local. Un dernier petit texte, avant que je quitte la commune, sur le thème des nouveaux départs, épisodes qui ponctuent régulièrement la vie de tout un chacun...

Période particulière tout d'abord par ce qui occupe le sommet de l'actualité depuis plusieurs semaines, la pandémie de COVID-19 qui nous touche tous à plus ou moins grande échelle. Tant de gens ont été victime de ce virus dans le monde alors que dans notre région nous avons finalement été relativement épargnés ! Malgré ceci, chez nous aussi, du jour au lendemain la vie s'est mise à tourner au ralenti, nous nous sommes autant que possible réfugiés dans nos foyers pour protéger nos enfants, nos aînés et nous-mêmes. Certains ont eu peur, d'autres ont été malades, quelques-uns sont partis... mais heureusement, désormais la crise semble s'estomper, croisons les doigts pour que maintenant tout aille bien... Cet épisode nous a laissés un peu de temps pour réfléchir à nos vies, à nos journées de courses, à nos priorités et surtout à ce qui est le plus précieux pour nous... ceux qui nous sont chers, les petits moments de bonheur partagés, trouver du plaisir dans des choses simples, prendre soin malgré tout de ceux qui sont éloignés de nous, être reconnaissants envers ceux qui ont dû continuer de s'investir pour autrui durant ces jours difficiles...

En ces jours de déconfinement où la vie reprend gentiment, peut-on espérer des changements dans notre société ? Des espoirs sont entendus de part et d'autre du monde... Il reste à espérer que l'on ne va pas oublier trop vite ces événements et s'engager dans un nouveau départ plein de belles résolutions vers une vie meilleure et plus douce...

Notre commune a également connu un nouveau départ il y a maintenant presque un an et demi avec la concrétisation d'une fusion de communes. C'est un village agrandi, équipé d'une autorité plus étoffée, assistée d'une belle équipe de collaborateurs qui est né de ce projet. Malgré un travail quotidien visant à assurer une belle qualité de vie aux habitants, les attentes et les besoins de chacun ont été revus à la hausse, les exigences de l'autorité également... notamment celles à l'égard du personnel communal.

C'est ainsi qu'à mon tour j'ai décidé de prendre un nouveau départ professionnel qui, à mes yeux, va parfaitement dans le sens des réflexions engendrées par la pandémie durant les dernières semaines et me permettra désormais d'accorder plus de temps à ma famille avec un esprit plus léger et serein. Et peut-être qu'il était aussi temps pour moi d'aller découvrir de nouveaux horizons après 28 ans dans la même entreprise et découvrir... C'est donc à fin mai que j'ai quitté mon poste de secrétaire communale. Cette rupture n'est certes

pas facile car cet emploi a engendré pour moi un immense investissement personnel pour un village que j'aime très fort et cela laissera évidemment quelques traces... mais aujourd'hui je pars vers d'autres horizons et emmène avec moi une belle et riche expérience qui a été pleine de rebondissements, ponctuée de moments formidables mais également d'autres bien plus difficiles...

Je souhaite profiter de ce texte pour remercier ceux qui ont pris la peine de me former alors que j'étais apprentie, ils sauront se reconnaître bien qu'ils ne soient plus dans la maison ! Remercier également les différents membres des autorités qui m'ont accordé leur confiance au fil de ma carrière communale et souhaiter tout du bon à mes collègues qui continueront d'œuvrer dans les différents services communaux. Certains me manqueront c'est sûr.

C'est donc sur ces mots de fin, mais surtout de nouveau départ, que je termine cet édito avec cette citation qui émane de quelqu'un cher à mon cœur « Prenez soin de vous et prenez soin des autres » ! Que tous ensemble nous donnions un peu de nous-même pour prendre soin de notre village et de ses habitants afin que l'on s'y sente bien et entourés par une communauté solidaire.



Stéphanie Willemin



Visitez le site internet de la Municipalité

www.courrendlin.ch



Infos

ECHOS DU CONSEIL COMMUNAL

Cette rubrique relate aux citoyens les principaux dossiers qui sont traités par le Conseil communal. Les séances se tiennent tous les lundis sous la présidence de M. Joël Burkhalter, Maire.

Mairie

- **Conseil communal** : depuis les mesures sanitaires prises par le Conseil fédéral, le déroulement des séances du conseil communal a été chamboulé. Depuis le 16 mars 2020, elles se déroulent par le biais de visio-conférences afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur.
- **Santé publique – COVID-19** : le conseil communal a géré les différents besoins et mis en place les mesures utiles dans le cadre de la pandémie :
 - Application des directives administratives
 - Mise en place et gestion d'un réseau de solidarité
 - Création d'une page Facebook concernant la commune pour assurer une meilleure diffusion des actualités villageoise
 - Contact avec les aînés de 80 ans et plus et les personnes défavorisées
 - Accueil d'une troupe militaire
 - Mise à disposition de masques pour les entreprises
 - Organisation de la gestion des déchets, mise en place de tournées complémentaires.

Ecoles

- **Concours d'architecture** : les travaux de la commission en charge du suivi du projet d'agrandissement du complexe scolaire ont quelque peu été ralentis mais se poursuivent tout de même afin de ne pas prendre trop de retard par rapport au calendrier fixé.

Culture, sports et loisirs

- **Manifestations communales** : l'ensemble des manifestations agendées ce printemps ont été annulées. Dès que la situation le permettra de nouvelles dates seront fixées.

Environnement

- **Chenilles processionnaires** : une entreprise spécialisée a réalisé un premier traitement sur les chênes situés à l'entrée du lotissement Les Quérattes. Un nouveau traitement a eu lieu début juin.
- **Journal de l'Environnement** : la commission de l'Environnement a distribué au sein de la population son journal qui présente les différentes actions dans le domaine de la nature réalisées dans le village.

Pandémie - Coronavirus

Depuis mars 2020, notre pays, notre canton et notre commune vivent des moments difficiles entre craintes, protection et adaptations pour la population. Le Conseil communal tient à remercier les autorités fédérales et cantonales mais également l'ensemble des citoyens pour le respect des mesures prises face au COVID-19. Le Conseil communal rappelle qu'il est important et primordial de continuer à respecter les recommandations de l'Office fédérale de la santé publique mais également les recommandations de l'Etat jurassien et de l'Exécutif communal.

Ensemble nous irons bien, Ensemble tout ira bien!

L'Autorité communale reste à votre disposition pour toutes informations nécessaires prioritairement par téléphone, courriers et courriels.

Contacts : Secrétariat communal – 032 436 10 70 / Contrôle des habitants – 032 436 10 72

Caisse communale – 032 436 10 71 – commune@courrendlin.ch / caisse@courrendlin.ch

Vous connaissez une situation particulière? Vous avez besoin d'aide pour les courses?

N'hésitez pas à contacter l'administration communale au 032 436 10 70 ou commune@courrendlin.ch.

Un réseau de solidarité a été mis en place pour que chacun puisse apporter son aide aux personnes qui en auraient besoin.

L'ensemble du conseil communal invite la population à soutenir les commerces locaux durant et après la phase de pandémie que nous vivons.

Changements au sein de l'Unité pastorale Saint-Germain

Après 11 ans de ministère dans l'Unité pastorale Saint-Germain comme curé modérateur, l'abbé Maurice Queloz est, dès le 1^{er} août 2020, appelé par l'Eglise à exercer son ministère en Ajoie. Nous lui souhaitons le meilleur pour continuer d'être au Service du Christ, de ses frères et sœurs et de toute la création.

L'abbé Georges Bondo quitte également l'Unité pastorale Saint-Germain pour exercer son ministère uniquement dans

l'Unité pastorale Sainte-Marie où il exerçait déjà une partie de sa mission. Nous lui souhaitons également nos meilleurs vœux à la suite du Christ Ressuscité.

Nous avons la joie d'accueillir l'abbé Nino Franza actuellement dans l'Unité pastorale Franches-Montagnes qui viendra exercer son ministère dans notre unité en habitant la cure de Courrendlin.

Personnel communal

Départ de M^{me} Stéphanie Willemin



M^{me} Stéphanie Willemin, secrétaire communale, a décidé de quitter ses fonctions au 1^{er} juin 2020 après près de 30 années passées au service de la population.

M^{me} Willemin (née Ott) a débuté son parcours professionnel par un apprentissage au sein de l'Administration communale. C'est en août 1992 (après avoir obtenu son CFC d'employée de commerce) que Stéphanie est engagée au sein du secrétariat communal. A la suite du départ en retraite du responsable en 2010, M^{me} Willemin prend la responsabilité du service du contrôle des habitants avec notamment les dossiers des tutelles et la gestion des ressources humaines. Durant toutes ces années de collaboration, M^{me} Willemin a toujours apprécié se perfectionner. Elle a notamment obtenu brillamment un certificat en ressources humaines. C'est en 2012 qu'elle est choisie en qualité de secrétaire communale pour succéder à M. Norbert Chappatte, qui part en retraite. M^{me} Willemin a vu grandir le village de Courrendlin et sa population. Elle a toujours collaboré avec engagement et dévouement pour sa commune et ses citoyens. Une collaboratrice et collègue toujours à l'écoute, engagée et présente pour chacun. Malgré son départ, bon nombre d'anecdotes et souvenirs resteront. Stéphanie laisse une empreinte de sa carrière au sein de l'Administration communale et également dans l'esprit des membres du conseil communal, collègues et citoyens qu'elle a côtoyés depuis près de trois décennies.

Le Conseil et le personnel communal remercient M^{me} Willemin pour ses compétences, sa précieuse collaboration, son courage et sa détermination. Nous lui adressons plein succès pour son nouveau défi professionnel et sommes certains qu'elle le relèvera avec honneur.

Engagement de M^{me} Stéphanie Mahon en qualité de secrétaire communale



M^{me} Stéphanie Mahon succédera à M^{me} Stéphanie Willemin dès le 1^{er} juillet 2020 en qualité de secrétaire communale. M^{me} Mahon collabore déjà depuis près d'un mois à taux partiel pour permettre la transmission des dossiers au sein du secrétariat communal.

M^{me} Mahon, née le 29.05.1966, mariée et maman de deux enfants, habite à Moutier. M^{me} Mahon a collaboré au sein de deux communes et connaît déjà les rouages de l'administration communale. Forte de cette expérience, elle possède les compétences et connaissances nécessaires pour assumer le poste de secrétaire communale.

Le Conseil communal et le personnel communal lui souhaitent la bienvenue et se réjouissent de collaborer avec elle.

Engagement de M. Jean-Luc Seuret – Service de conciergerie

M. Jean-Luc Seuret a été engagé en qualité de concierge pour le bâtiment communal de la Halle polyvalente à Rebeuvelier. M. Seuret prendra ses fonctions au 1^{er} juin 2020. Il pourra être appelé à collaborer, en cas de besoins particuliers, sur d'autres bâtiments communaux.

Le Conseil communal et le personnel communal lui souhaitent la bienvenue et se réjouissent de collaborer avec lui.

Arrondissement de sépulture

M. Serge Comte, président de l'arrondissement de sépulture et du conseil de paroisse, a mis un terme à ses mandats depuis peu.

Le Conseil communal adresse ses plus vifs remerciements à M. Comte pour son engagement et son dévouement au cours de ces nombreuses années au sein de ces deux institutions.

Information à la population

WC publics – Rue du 23-Juin

A la suite de nombreuses déprédations et tentative d'incendie au bâtiment des WC publics du village de Courrendlin, le Conseil communal a décidé de fermer ces locaux jusqu'à nouvel avis.

Un projet d'étude de rénovation est actuellement en cours afin de permettre la réouverture.



Visitez le site internet de la Municipalité
www.courrendlin.ch

Le Club de fléchettes de Courrendlin fête ses 20 ans !

Au départ, ils étaient quelques copains qui se retrouvaient au Café de l'Etoile pour l'apéritif. Comme l'établissement possédait une machine électronique de fléchettes, il arrivait fréquemment que la bande d'amis jouent le montant de l'addition aux fléchettes. Puis, petit à petit, les amis décidèrent de fonder un club pour pouvoir se mesurer à d'autres adversaires.

C'est ainsi que le 21 juin 2000 le club « LES FLÈCHES DE L'ÉTOILE » est né. Le club, indépendant du Café de l'Etoile, était composé d'une quinzaine de membres actifs qui se retrouvaient pour des entraînements un soir par semaine. Ensuite, ils participèrent très vite aux compétitions jurassiennes puis aux compétitions nationales. Ils prirent rapidement part aux activités du village en tenant un stand à la fête du village notamment et en organisant un Open Air qui réunissait des participants de la suisse entière.

Puis, le Restaurant de l'Etoile a été la proie des flammes et les propriétaires n'ont pas émis le vœu de le reconstruire. Ainsi, le club de fléchettes a émigré dans un restaurant voisin et fut rebaptisé Houla Houla en mai 2004.

En septembre 2005, c'est avec un grand plaisir que tous les membres mirent la main à la pâte pour aménager des locaux

dans un immeuble appartenant à la famille Hanser. Le Boui Boui était né ! Ces locaux tout dédiés à la pratique des fléchettes, devinrent rapidement l'endroit de rendez-vous de nombreux jeunes gens de Courrendlin qui ont fini par étoffer les rangs du Club.

Aujourd'hui, le Dart Club Houla Houla peut compter sur une vingtaine de membres actifs et sympathisants. Deux équipes sont engagées dans les compétitions Inter Bistrots de la région bâloise aux niveaux B et C.

Le Club Houla Houla est avant tout une affaire de camaraderie. Au-delà de la pratique des fléchettes, chaque membre sait qu'il peut compter sur des amis solides dans les bons comme dans les mauvais moments.

Des festivités pour commémorer cet anniversaire ont été malheureusement annulées pour les raisons que tout le monde connaît. Après ces événements, la population sera invitée à venir frapper à la porte du Boui Boui situé à la ruelle du Vieux Moulin, en face de la fontaine, pour s'essayer aux fléchettes et aussi admirer les nombreux trophées cantonaux et nationaux glanés durant ces 20 années.

La Société Gym Dames fête son 60^e anniversaire

23 membres ont participé à l'assemblée générale annuelle de la société présidée par Carole Zbinden. La présidente a adressé ses souhaits de bienvenue aux membres présents ainsi qu'à Doris Ruffieux et à Raymonde Perrin fondatrices de la société, toutes deux présidentes d'honneur.

Dans son rapport annuel, la présidente Carole Zbinden a passé en revue l'année 2019. Les sorties ont été bien fréquentées dans la bonne humeur. La présidente se réjouit de nous retrouver chaque mercredi et nous encourage à rester actives. Les leçons variées et adaptées à chacune permettent de pratiquer une gymnastique en douceur pour le bien-être et le maintien de sa forme physique, ceci dans une ambiance chaleureuse.

Les comptes sont acceptés tels que présentés. Marlyse Bénédict Lapaire est remerciée pour son bon travail. Elisa Gyger et Jeannette Ochs, monitrices sont vivement remerciées pour

leur dévouement et leur disponibilité. La société compte 31 membres à ce jour.

Fidélité récompensée : Une attention est remise à Josiane Pelletier pour 30 ans de sociétariat.

Le comité est réélu par acclamation. La présidente remercie le comité pour son soutien.

Cette année, la société fêtera son 60^e anniversaire, une sortie d'un jour a été prévue. Les dates pour les prochaines sorties récréatives ont été retenues. Cette rencontre annuelle devait être suivie du traditionnel souper.

Pour rappel : Les séances de gymnastique ont lieu tous les mercredis à 20 h 15 à l'ancienne halle de gymnastique. Toute personne intéressée est la bienvenue. Pour tout renseignement, il est possible de contacter M^{me} Carole Zbinden au 032 493 13 40 ou au 079 708 90 09.

Manifestations annulées

En raison de l'épidémie du Coronavirus, les organisateurs des différentes manifestations prévues dans les villages, ont décidé d'annuler :

SlowUp Jura – Courrendlin

Rockin Festival du 03 au 04 juillet 2020 – Courrendlin :

La manifestation est reportée en février 2021 à Delémont (des informations suivront prochainement)

Fête du village – Courrendlin

Sortie des aînés – Courrendlin

Réouverture des guichets de l'Administration communale de Courrendlin

Le déconfinement de l'Administration communale est effectif depuis le **lundi 18 mai 2020**.

La réouverture des guichets des bureaux communaux est organisée et ce conformément aux dispositions édictées par nos Autorités sur la base des obligations cantonales et fédérales et pourra subir des modifications au gré des mesures à venir. Des marquages au sol seront réalisés afin de respecter les distances sociales.

L'Autorité communale rappelle que les téléphones, courriels et courriers restent à privilégier durant la phase de dé-confinement.

Dès le 18 mai 2020, les guichets ont été ré-ouverts au public, selon l'horaire habituel :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 10 h 00 à 11 h 30

Lundi, mardi, mercredi : 15 h 30 à 17 h 00

Jeudi : 15 h 30 à 18 h 00

Fermé le vendredi après-midi

Des marquages au sol ont été réalisés afin de respecter les distances sociales. Une attente de 2 personnes maximum dans les locaux est autorisée.

Les consultations des plans et autres dossiers mis à l'enquête publique ne sont possibles que sur rendez-vous (commune@courrendlin.ch ou 032 436 10 70), de sorte à pouvoir préparer les dossiers et faciliter le respect des dispositions sanitaires en vigueur pour le moment.

Le Conseil communal vous remercie de votre compréhension et vous invite à respecter les recommandations citées ci-contre afin de vous protéger et de protéger le personnel administratif.

Le Conseil communal



**MAXIMUM 2 PERSONNES
AUTORISÉES EN SALLE D'ATTENTE**

**MERCI DE VOUS DÉSINFECTER LES
MAINS AVANT ET APRÈS VOTRE
PASSAGE**



Information à l'attention des parents d'enfants de 0 à 1 an

Durant cette période de pandémie, les puéricultrices du centre de puériculture jurassien ne consultent plus dans les villages mais uniquement dans les locaux de Delémont.

Elles vous accueillent sur rendez-vous tous les jours de la semaine, le matin ou l'après-midi.

Pour prendre rendez-vous, pour toute question ou conseil :
032 422 55 32 ou 032 422 55 34,
du lundi au vendredi, 8 h-12 h et 14 h-18 h

Dès que les consultations reprendront dans les villages, vous serez informés via le site internet : www.puericulture-jura.ch
Prenez bien soin de vous !

L'équipe des infirmières puéricultrices



Nouvelle halle polyvalente à Rebeuvelier

Les travaux de construction de la halle polyvalente devaient initialement se terminer à la mi-mai et son inauguration, ouverte à la population, était agendée le 20 juin 2020.

La pandémie Covid-19 a perturbé le calendrier prévu, aussi le bâtiment sera finalement disponible à la rentrée scolaire du mois d'août 2020.

Les autorités communales se réjouissent que ces nouvelles installations profitent à l'éducation physique des écoles ainsi qu'aux sociétés sportives et associatives.

Les réjouissances de l'inauguration seront organisées dès que les conditions sanitaires le permettront et le Conseil communal aura le plaisir d'y convier toute la population.



Information à la population

Cadeaux pour les aînés des trois villages

Au vu de l'état actuel de la situation sanitaire, le Conseil communal a décidé, avec regret, d'annuler l'aubade des nonagénaires et la traditionnelle sortie des aînés. Afin de marquer ces événements très attendus d'une autre manière, l'Autorité communale va offrir ces prochaines semaines, un bon de l'Association des commerçants et artisans, à chaque aîné. Les bénéficiaires recevront un courrier prochainement.

Annnonce sur le site internet communal

Nous vous rappelons qu'il est possible aux propriétaires d'annoncer un bien immobilier à louer ou à vendre sur le site internet communal.

Il vous suffit de contacter par courriel le secrétariat communal (commune@courrendlin.ch) et d'y joindre votre annonce immobilière.



Desserte forestière du Montchaibeux

D'importants travaux de desserte ont été réalisés ces dernières semaines dans le Montchaibeux. Quelle en est la justification ? Une question à laquelle il faut répondre avec objectivité, sans y mettre une émotion inutile.

Le Montchaibeux, nous l'aimons. Ce magnifique « promontoire » où, selon la légende non contredite par l'Histoire, les Romains s'y installèrent pour observer et se donner les moyens de mieux défendre la voie de communication aboutissant à la « Villa » de Vicques, a toujours bénéficié d'un attachement sentimental très fort pour les habitants et communes qui l'entourent géographiquement. Le Montchaibeux se dresse, en face de notre capitale, comme la sentinelle physique et symbolique de la vallée. Ce massif forestier était dans nos cœurs d'enfants, il est dans celui des jeunes générations et le restera. Cela ne fait aucun doute.

Qui peut imaginer qu'on puisse le mutiler par quelque blessure irréversible ?

Abri de la faune sauvage, gîte d'une abondante « population » végétale, cache féconde de champignons les plus délectables, lieu de promenades bucoliques pour qui affectionne le chant des oiseaux, le Montchaibeux mérite notre admiration autant que notre protection.

Bien sûr, la forêt magnifique, comme d'autres, peut être agressée, perturbée, salie par des individus irrespectueux qui y laissent leurs

déchets, remplissent l'ombrage de leurs bruits ou se rendent coupables de dégâts infligés aux arbres. La forêt n'est pas à l'abri de la bêtise humaine. D'où notre responsabilité de veiller sur elle et d'en sauvegarder la propreté et la tranquillité.

Le Montchaibeux, c'est aussi une forêt qui se caractérise par une très bonne productivité. Le mot peut paraître barbare, il dit cependant une réalité qui permet un prélèvement raisonné et durable de son bois. L'exploitation sylvicole du Montchaibeux n'est pas contradictoire avec le « rôle social » qu'on lui attribue. Tout est question d'équilibre, conjugable avec l'exigence d'en conserver la beauté et l'agrément qu'elle exerce sur les esprits et inspire au cœur. Alors, ensemble, tout en conservant un regard critique sur les travaux qu'on peut réaliser dans nos forêts, examinons-les avec l'impartialité nécessaire. Les informations mises à notre disposition sont là pour ça. Elles sont exposées ci-dessous, et je ne doute pas que chacun prendra le temps de les lire.

Pierre-André Comte

Conseiller communal - Dicastère de l'environnement

Buts et utilité de la desserte forestière du Montchaibeux

Rappel des faits et bases légales

Le 24 juin 2019, l'Assemblée communale approuve à l'unanimité le crédit de Fr. 60'000.-, relatif à la participation communale au Syndicat des chemins du Montchaibeux.

Par arrêté du 11 février 2020, le Gouvernement octroie une subvention au Syndicat de chemins du Montchaibeux à Courrendlin. Cette enveloppe de 364'000 francs servira à améliorer la desserte forestière et à créer une communauté de gestion de cette forêt. Les forêts du Montchaibeux appartiennent en effet à de nombreux propriétaires privés qui ont décidé d'exploiter leur bien en créant un syndicat de chemins. Les différentes étapes ont été publiées de manière officielle.

Référence légale

Art. 6 de l'Ordonnance fédérale sur les atteintes portées aux sols (Osol):

Quiconque construit une installation ou exploite un sol doit, en tenant compte des caractéristiques physiques du sol et de son état d'humidité, choisir et utiliser des véhicules, des machines et des outils de manière à prévenir les compactations et les autres modifications de la structure des sols qui pourraient menacer la fertilité du sol à long terme.

* * *

Les travaux

Actuellement les massifs forestiers privés du Montchaibeux sont caractérisés par l'insuffisance de la desserte forestière pour l'exploitation et le transport de bois, ainsi que par le morcellement des parcelles. L'exploitation

de ces forêts productives s'en trouve donc entravée, ce d'autant plus que la portance du sol étant médiocre, les layons sont très fortement dégradés par des ornières. L'ensemble des forêts du Montchaibeux ont une très bonne productivité. L'aménagement de la desserte forestière constitue de ce fait une plus-value importante pour leur gestion.

Les chemins en pierre ont pour but l'exploitation du bois, ressource naturelle renouvelable et locale. Les forêts du Montchaibeux sont multifonctionnelles, productives mais sous-exploitées, et les bois sont de très bonne qualité. L'utilisation du bois local est un des objectifs du plan directeur cantonal des forêts. Une forêt rajeunie a un impact positif sur le climat en stockant davantage de CO₂ et sur la biodiversité en permettant un apport de lumière au sol.

Les chemins et les pistes ont comme objectif de concentrer le passage des machines. Les chemins évitent ainsi un passage et une dispersion des machines dans tous les peuplements forestiers. Ils sont effectués sur des pistes déjà existantes. Le passage d'une machine dans un peuplement forestier sans planification et sans infrastructure a pour conséquence un tassement des sols quasi irréversible.

Des compensations écologiques ont été exigées et réalisées par le maître d'œuvre (traitement de lisière). D'autres mesures écologiques seront réalisées par le garde forestier comme la création de plusieurs mares en forêt.

Concernant la circulation en forêt, les chemins tentent certaines personnes à les emprunter

avec des véhicules à moteur quand ils sont neufs. Tout est entrepris afin qu'une liaison entre villages ne soit pas possible. En outre, dès la fin des travaux, des contrôles seront effectués et les contrevenants seront amendés, cela en application de la loi.

Il est toujours traumatisant de toucher à une nature préservée de l'intervention humaine depuis de longues années, et on peut comprendre les réactions des personnes qui apprécient la forêt sous sa forme la plus accueillante. Ici, affirment les responsables de sa gestion, « c'est pour la faire traverser les grandes crises actuelles (sécheresses chroniques, maladies récurrentes du bois, attaques répétées des ravageurs (bostryches) », qu'ils veulent l'entretenir par une exploitation régulière.

Un bon réseau de desserte,

sur le plan niveau économique :

- facilite l'exploitation des bois
- réduit les coûts d'exploitation
- facilite l'organisation du travail
- crée des opportunités de vente
- améliore la valeur de la propriété ;

au niveau sylvicole :

- améliore la réalisation des travaux sylvicoles (soins culturaux et éclaircies)
- minimise les dégâts aux peuplements restants
- protège les sols forestiers
- facilite l'accès par tous les temps ;

au niveau social :

- Améliore le rôle social de la forêt.

Etat civil...

Carnet rose

Bienvenue à ces magnifiques bébés et sincères félicitations aux heureux parents!

RAZANE Zeroual, né le 12.03.2020
fille de Fateh et Zahira Zeroual

MATHEO Kocher, né le 11.04.2020
fils de Delphine Kocher

THOMA Wüthrich, né le 22.04.2020
fils de Stéphane et Manon Wüthrich

LOAN Balmer, né le 06.05.2020
fils de Sébastien et Ludivine Balmer



Appartement à louer

Bel et lumineux appartement de 4,5 pièces, partiellement rénové est actuellement à louer à la rue du 23-Juin 1 à Courrendlin.

Le logement est situé au 1^{er} étage et comprend :

- Cuisine semi ouverte, salon, 3 chambres, salle de bain et WC.
- Local de rangement à l'étage, cave
- Buanderie commune

Il est également possible de louer une place de stationnement couverte.

Loyer mensuel : Fr. 992.00 charges comprises

Libre de suite ou à convenir.

En cas d'intérêt, merci de prendre contact avec l'administration communale :

commune@courrendlin.ch ou 032 436 10 70.

Ils nous ont quittés

06.03.2020 Maurice Besuchet

17.03.2020 Sabrina Spraul née Stämpfli

19.03.2020 Willy Flury

26.03.2020 Bernard Berberat



Déchetterie communale

Ouverture estivale

ÉTÉ 2020

(Valable du 16 mars au 17 octobre 2020)

LUNDI: de 10 h 00 à 12 h 00

MERCREDI: de 16 h 30 à 18 h 30

VENDREDI: de 16 h 30 à 18 h 30

SAMEDI: de 10 h 00 à 12 h 00

de 14 h 00 à 16 h 00

AVIS À LA POPULATION

M. le Maire se tient à disposition des personnes qui souhaitent s'entretenir avec lui.

Pour convenir d'un rendez-vous, prière de s'adresser au secrétariat communal

Tél. 032 436 10 70.

PET-RECYCLING SCHWEIZ 

CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

ADMINISTRATION COMMUNALE
2830 COURRENDLIN

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

12690 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2019. Ces quelques 460647 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:

-  **ENVIRON 38070 KILOGRAMMES DE GAZ À EFFET DE SERRE**
-  **ENVIRON 12056 LITRES DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!

 **CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL 2019** PET-RECYCLING SCHWEIZ


Jean-Claude Würmli
Directeur



PET-Recycling Schweiz, Naglerwiesenstrasse 4, 8049 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch 08790